

**Processus constituant -
II^{ème} conférence de coordination nationale**

Mumble, 9 juin 2016

Présents :

Loïc Dachary (Paris), Chris Bros (Paris), Florian Duval (Nantes), Quentin Grimaud (Paris), Gildas Malassiné-Tannou (Paris), Yvan Bachaud, Gildas (Toulouse), Sandra Pizzolato (Grenoble), Gael, Fanny Geffray (Poitiers) .

Activités locales depuis la dernière réunion

Chris : le M6R organise un référendum pour leurs signataires. Il y a plusieurs options proposées pour la sélection des membres de l'Assemblée Constituante, mais aucune ne permet de tirer au sort les membres sur les listes électorales. Au mieux, on vote pour des listes contenant des tirés au sort. C'est une proposition concurrente des propositions Nuit Debout Paris et qui a plus d'avance.

Florian : à Nantes, se réunissent encore 19 personnes à la Commission. Ils se sont lancés dans le processus toulousain et ont commencé à écrire les thèmes de la Constitution. Le groupe nantais : <https://www.facebook.com/groups/nuitdeboutnantes>

Message de Alexis (Grenoble) :

« Je ne pourrai pas participer à la réunion ce soir. Ceci dit, si vous cherchez un outil pour communiquer, faire des projets, discuter de certains points et voter, le mieux c'est www.communecter.org avec le code d'activation devDebout. On est en contact direct avec les développeurs, ils sont engagés, activistes, et vraiment dispo pour des questions ou des propositions. En fait ils nous demandent carrément des suggestions d'amélioration. Je pense que c'est un outil surpuissant pour s'organiser, par contre ils nous ont fait une démo pour voir comment ça marche, mais je ne sais pas si il y a un tutoriel public pour expliquer le fonctionnement, il y a énormément de fonctionnalités ! A bientôt, Alexis ».

Gildas : Assez rapidement, la Commission de Toulouse est partie sur son processus. L'assemblée générale est nettement moins fréquentée. Il n'a pas participé à la rédaction du projet toulousain mais aux tentatives d'amélioration.

Florian : Nantes va se lancer dans une nouvelle rédaction du processus toulousain.

Loïc : a tenté de joindre les rédacteurs du projet Toulousain, sans succès. (Gildas : ils ne sont pas sur Internet mais sont présents sur place)

Sandra : Proposition d'Alexandre (Lille) : on aurait besoin d'une organisation d'ensemble de la constitution avant d'entamer la rédaction des articles.

Réflexions sur les différentes propositions de Processus Constituants et Structures de Constitutions

Loïc : sur les Ateliers Constituants de Paris : pour que les citoyens ne se fassent pas confisquer le pouvoir, il faut une assemblée Constituante tirée au sort, qui suit certaines règles. Les Ateliers Constituants, tous les mois, sont en train d'écrire les articles du règlement de cette Assemblée future.

Chris : Il y a y une assez grande différence entre le projet « Quand les Citoyens se constituent » et les Citoyens Constituants.

Ils font partie de la même commission mais il y a trois pôles différents, avec une vision un peu différente.

Florian : A Nantes : Pour faire venir les gens, rapidement décrire le processus et tout de suite lancer les gens de ce qu'ils veulent voir dans une constitution

Gildas : Beaucoup de participants à Toulouse sont attachés à la démocratie directe, c'est ce qui transparaît dans le projet, avec des allers-retours entre les participants et les membres de l'assemblée ; peut-être est-ce lié au fait que Toulouse est une petite ville et donc plus propice à la démocratie directe, que Paris, qui nécessiterait un aspect représentatif plus marqué. (Loïc : il y a aussi une volonté de démocratie directe à Paris)

Chris : sur la terminologie : quand tout le monde a la possibilité de choisir, c'est la démocratie directe. Quand on crée une assemblée, soit on les tire au sort (Démocratie Délibérative), soit on les élit. Si on les élit, c'est soit dans une base de volontaires, soit parmi des non-candidats (élection sans candidats)

Il a rédigé un processus constituant qui pourrait être utilisé par un groupe qui souhaiterait mettre sur pied une Constituante mais n'aurait que des moyens limités.

https://wiki.nuitdebout.fr/wiki/Propositions_de_Processus_Constituants

Le modèle permet de ne pas mobiliser les citoyens 100 % de leur temps. On sépare la tâche entre d'une part des volontaires militants qui rédigent les propositions, et d'autre part le groupe tiré au sort et statistiquement représentatif de la population, qui sélectionnera les propositions qu'il souhaite.

L'engagement plus restreint de panel facilite le processus.

Les volontaires doivent rédiger des propositions divergents idéologiquement. Il y a plusieurs allers-retours. A chaque tour, le panel sélectionne ce qui lui plaît, puis les volontaires retravaillent la proposition en fonction de ce qui a été voté. Au départ, la proposition est brève (1 à 3 pages), puis se développe et s'affine.

La matrice de constitution permet de visualiser l'organisation des pouvoirs dans une constitution :

https://wiki.nuitdebout.fr/wiki/Matrice_de_Constitution

Cela permet aussi une comparaison des constitutions.

Mais il y a aussi dans une constitution une déclaration des valeurs communes, qui n'est pas reprise dans la matrice.

Le site <https://www.constituteproject.org/> compare aussi des constitutions, non par pouvoir mais par thématiques et mots-clés.

L'OGP Summit

Loïc :

C'est plutôt intéressant que les choses partent dans des directions assez différentes.

Des propositions d'ateliers pourraient être soumises à l'Open Government Paris Summit :

<https://fr.ogpsummit.org/osem/conference/ogp-summit> qui permet d'être vu et de voir ce qui se passent dans d'autres pays.

Les gens qui y participent cherchent souvent à être consensuels et à obtenir des subventions gouvernementales, mais par soucis de diversité, l'expression d'idées plus radicales serait sans doute acceptées aussi. On a plusieurs heures pour travailler sur un sujet en se rassemblant avec d'autres personnes ailleurs dans le monde. Si beaucoup de personnes proposent des ateliers qui sortent du cadre, cela portera un message au moins vers les participants des autres pays.

Politique éditoriale, d'administration et de modération des plateformes

Il faut que les informations soient accessibles, que l'on arrive à suivre à distance » ce que font les uns et les autres. Il faut garder une trace numérique de tout ce que l'on fait.

Quand les gens arrivent sur les sites liés à Nuit Debout pour savoir ce qu'il s'y passe, ils ne trouvent pas l'information. La Page Portail de Chris permet déjà une orientation et de passer en revue ce qui est en cours. On pourrait peaufiner cette page pour aider les nouveaux venus. Il faut donc parler aux utilisateurs et leur demander ce qu'il n'ont pas trouvé et l'ajouter. C'est ce qu'il fait au jour le jour.

Il faut donc une information digeste accessible permet de se connaître entre nous, et de se faire connaître auprès des gens qui s'intéresse au sujet.

Il faudrait un retour de l'activité

Il faut rester à l'écoute de ceux qui se perdent.

Florian : Il a été fait observé qu'il y a beaucoup trop d'outils pour que ce soit vraiment clair.

Prochaine réunion

Fixée au 23 juin (*elle n'aura pas lieu*).

La commission Jury Citoyens de Paris avait signalé qu'elle ne pouvait pas se réunir par mumble le jeudi à 18h car elle a sa réunion hebdomadaire. Sandra propose un Framadate, mais Loïc objecte qu'aucune heure ne conviendra jamais à tout le monde. On peut leur proposer qu'ils envoient un délégué.

La réunion officielle se termine après 50 minutes. Certains membres poursuivent cependant la conversation.

? : il serait bon de partir des titres de la Constitution Française et de les retravailler. Un socle commun de départ permet de pouvoir des confronter entre les différentes villes. Si chacun part d'une feuille blanche, c'est plus difficile.

Florian : comprend le problème, mais il faut surtout déblayer la question du processus que l'on va utiliser à échelle nationale, avant le travail sur les articles

Gildas (Toulouse) : il y a deux processus qui émergent de Nuit debout . Le modèle Toulousain ou les AG locales sélectionnent les thèmes, l'assemblée tirée au sort rédige la liste nationale, puis les AG rédigent les articles, et l'ensemble est remis en forme pas l'assemblée tirée au sort. Le projet Parisien est de monter une assemblée constituante tirée au sort qui rédigerait elle-même la constitution.

Florian : Auparavant, les Nantais avaient réfléchi à une assemblée tirée au sort. Ce qui a séduit dans le processus toulousain c'est l'aspect de démocratie directe et la rotation des articles, ainsi que le fonctionnement au consensus et la réduction des votes.

Le travail de Chris se greffe bien sur le processus toulouso-nantais.

Chris : si on veut une constitution validée par une nette majorité des Français en référendum, il faut éviter que celle-ci soit rédigée par des militants. Ou du moins, il faut trouver un moyen qu'en cours de processus, il y un mécanisme qui recentre vers la volonté de la population générale.

Florian : si le projet aboutit à la rédaction d'une constitution, elle n'aura pas pour but immédiat d'être appliquée, mais doit servir d'abord d'exemple, de démonstration. Il faudra recommencer après un autre processus à l'échelle de la Nation. C'est quelque chose de publicitaire, ce n'est donc pas grave que ce soit fait par des militants.

Chris : L'autre scénario serait de rédiger une constitution qui satisfassent réellement la population dans son ensemble, et le projet serait repris par un collectif qui le proposerait dans son programme dans des élections nationales. C'est le principe du candidat-référendum proposé par Larry Lessig : un candidat se porte candidat pour lancer une modification constitutionnelle puis s'en va.

Florian : à Nantes, personne ne veut passer par l'élection, et le moins possible par le référendum

Gildas : la position de Toulouse est la même : un texte rédigé par des militants, et qu'il ne faut pas chercher à faire valider par la population dans son ensemble. Le but est de montrer que l'on peut rédiger entre soi une constitution.

Chris : si on écrit une constitution entre militants, on va écrire des choses trop innovantes pour la population (exemple : sénat citoyen).